NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3100480 - Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 12
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 16
6. GESTION DU SITE 16

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR3100480

1.3 Appellation du site

Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen

1.4 Date de compilation

29/02/1996

1.5 Date d'actualisation

30/04/2007

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/05/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030732276

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,59417°

Latitude : 50,60472°

2.2 Superficie totale

1661 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

2,58%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
62	Pas-de-Calais	97,42 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
62201	CAMIERS
62235	CONDETTE
62264	DANNES
62300	EQUIHEN-PLAGE
62318	ETAPLES
62496	LEFAUX
62604	NEUFCHATEL-HARDELOT
62667	PORTEL
62746	SAINT-ETIENNE-AU-MONT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 *Estuaires*		26,5 *(1,6 %)*		P	D			
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		7,81 *(0,47 %)*		P	D			
1170 *Récifs*		4,65 *(0,28 %)*		P	D			
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0,08 *(0 %)*		M	C	C	C	C
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		0,1 *(0,01 %)*		G	C	C	B	C
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		4,28 *(0,24 %)*		G	B	C	B	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		0,05 *(0 %)*		G	D			
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		6,75 *(0,36 %)*		G	C	C	B	C
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		2,72 *(0,16 %)*		G	B	C	C	C
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		71 *(4,27 %)*		G	B	C	B	B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	40,01 *(2,41 %)*		G	A	C	B	A
2150 *Dunes fixées décalcifiées atlantiques (Calluno-Ulicetea)*	X	0,2 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
2160		15,58		G	B	C	A	A

Dunes à Hippophaë rhamnoides		*(0,94 %)*						
2170 *Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)*		0,03 *(0 %)*		G	C	C	B	C
2180 *Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale*		477,61 *(28,81 %)*		G	B	C	B	B
2190 *Dépressions humides intradunaires*		15,93 *(0,96 %)*		G	B	C	B	B
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,45 *(0,03 %)*		G	C	C	B	C
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,08 *(0 %)*		G	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,08 *(0 %)*		G	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		3,41 *(0,21 %)*		G	C	C	B	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	25,43 *(1,53 %)*		G	C	C	A	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		1,14 *(0,06 %)*		G	C	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		10,94 *(0,66 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		11 *(0,66 %)*		G	C	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,21 *(0,01 %)*		G	C	C	B	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,7 *(0,04 %)*		P	D			
91D0 *Tourbières boisées*	X	0,09 *(0,01 %)*		G	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3,08 *(0,19 %)*		G	B	C	B	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		34,35 *(2,07 %)*		G	B	C	B	B
9130		8,03		G	C	C	B	C

Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum		*(0,48 %)*						
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		1,78 *(0,11 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	*Vertigo angustior*	p			i	P	M	A	B	C	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	M	D			
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	DD	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	G	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	r			i	P	DD	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	c	1	1	i	P	G	D			
M	1365	*Phoca vitulina*	w	3	3	i	P	G	C	C	B	C
P	1903	*Liparis loeselii*	p	1691	1691	i	P	G	C	B	A	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.

- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus austriacus*			i	P			X		X	
O		Sagina nodosa var. moniliformis			i	P						X
P		*Aceras anthropophorum*			i	P						X
P		*Althaea officinalis*			i	P						X
P		*Anacamptis morio*			i	P			X			
P		*Anagallis tenella*			i	P						X
P		*Apium graveolens*			i	P						X
P		*Apium inundatum*			i	P						X
P		*Aquilegia vulgaris*			i	P						X
P		*Aristolochia clematitis*			i	P						X
P		*Artemisia maritima*			i	P						X
P		*Astragalus glycyphyllos*			i	P						X

P		*Atriplex glabriuscula*			i	P						X
P		*Atriplex laciniata*			i	P						X
P		*Avenula pratensis*			i	P						X
P		*Botrychium lunaria*			i	P						X
P		*Bromus ferronii*			i	P						X
P		*Calystegia soldanella*			i	P						X
P		*Carex extensa*			i	P						X
P		*Carex lepidocarpa*			i	P						X
P		*Carex trinervis*			i	P						X
P		*Catapodium marinum*			i	P						X
P		*Centaurium littorale*			i	P						X
P		*Chenopodium chenopodioides*			i	P						X
P		*Cladium mariscus*			i	P						X
P		*Colchicum autumnale*			i	P						X
P		*Comarum palustre*			i	P						X
P		*Corynephorus canescens*			i	P						X
P		*Crambe maritima*			i	P						X
P		*Dactylorhiza fistulosa*			i	P						X
P		*Dactylorhiza fuchsii*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza maculata*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza praetermissa*			i	P			X			
P		*Daphne laureola*			i	P						X

P		*Eleocharis quinqueflora*			i	P						X
P		*Epilobium palustre*			i	P						X
P		*Epipactis palustris*			i	P			X			
P		*Eryngium campestre*			i	P						X
P		*Eryngium maritimum*			i	P						X
P		*Gentianella germanica*			i	P						X
P		*Glaucium flavum*			i	P						X
P		*Gnaphalium sylvaticum*			i	P						X
P		*Goodyera repens*			i	P			X			
P		*Hippuris vulgaris*			i	P						X
P		*Honckenya peploides*			i	P						X
P		*Iris foetidissima*			i	P						X
P		*Juncus ambiguus*			i	P						X
P		*Juncus bulbosus*			i	P						X
P		*Juncus maritimus*			i	P						X
P		*Juncus subnodulosus*			i	P						X
P		*Juniperus communis*			i	P						X
P		*Lathyrus sylvestris*			i	P						X
P		*Leymus arenarius*			i	P						X
P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Lonicera xylosteum*			i	P						X
P		*Luzula sylvatica*			i	P						X
P		*Moneses uniflora*			i	P						X

P		*Neottia nidus-avis*			i	P			X			
P		*Oenanthe crocata*			i	P						X
P		*Oenanthe lachenalii*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Ophrys apifera*			i	P			X			
P		*Orchis mascula*			i	P			X			
P		*Orchis militaris*			i	P			X			
P		*Orobanche caryophyllacea*			i	P						X
P		*Parapholis incurva*			i	P						X
P		*Parapholis strigosa*			i	P						X
P		*Parnassia palustris*			i	P						X
P		*Pedicularis palustris*			i	P						X
P		*Poa palustris*			i	P						X
P		*Polygonatum odoratum*			i	P						X
P		*Potamogeton coloratus*			i	P						X
P		*Potamogeton gramineus*			i	P						X
P		*Primula vulgaris*			i	P						X
P		*Pseudognaphalium luteoalbum*			i	P						X
P		*Ranunculus circinatus*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Rosa pimpinellifolia*			i	P						X
P		*Ruscus aculeatus*			i	P		X				X
P		*Salicornia europaea*			i	P						X

P		*Salicornia pusilla*			i	P						X
P		*Saxifraga granulata*			i	P						X
P		*Schoenus nigricans*			i	P						X
P		*Scirpus holoschoenus*			i	P						X
P		*Sieglingia decumbens*			i	P						X
P		*Sparganium minimum*			i	P						X
P		*Spergularia salina*			i	P						X
P		*Teucrium scordium*			i	P						X
P		*Thalictrum flavum*			i	P						X
P		*Triglochin maritima*			i	P						X
P		*Triglochin palustris*			i	P						X
P		*Utricularia australis*			i	P						X
P		*Valeriana dioica*			i	P						X
P		*Veronica teucrium*			i	P						X
P		*Vicia lathyroides*			i	P						X
P		*Viola curtisii*			i	P						X
P		*Vulpia membranacea*			i	P						X
P		*Armeria maritima subsp. maritima*			i	P						X
P		*Baldellia ranunculoides subsp. ranunculoides*			i	P						X
P		*Bromus diandrus subsp. diandrus*			i	P						X
P		*Carex muricata subsp. lamprocarpa*			i	P						X
P		*Cyperus longus subsp. longus*			i	P						X
P		*Daucus carota subsp. gummifer*			i	P						X

P		*Festuca rubra subsp. pruinosa*			i	P						X
P		*Pyrola rotundifolia subsp. maritima*			i	P						X
P		*Salix repens subsp. argentea*			i	P						X
P		*Spergularia media subsp. angustata*			i	P						X
P		*Thalictrum minus subsp. dunense*			i	P						X
P		*Thymus praecox subsp. britannicus*			i	P						X
P		*Vulpia ciliata subsp. ambigua*			i	P						X
P		*Salicornia procumbens var. procumbens*			i	P						X
P		*Salicornia procumbens var. stricta*			i	P						X
P		*Silene nutans var. dunensis*			i	P						X
P		*Silene vulgaris var. maritima*			i	P						X
P		*Viola canina var. dunensis*			i	P						X
P		*Carex distans var. vikingensis*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	3 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	2 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	35 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	30 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Les intérêts spécifiques de ce vaste site résident dans le regroupement de tous les types de côtes existant sur le littoral du Nord de la France :

- l'estuaire de la baie de Canche : c'est le seul estuaire de type picard ayant conservé une rive nord, "le musoir", indemne de tout endiguement et altération notable, constituant ainsi, un site unique que l'on peut qualifier d'exceptionnel avec son système complexe de contre poulier du Pli de Camiers, associé par ailleurs à un vaste ensemble de dunes plaquées sur l'ancienne falaise crétacique.
- les dunes médiévales et contemporaines récentes, d'altitude faible à moyenne (5 à 30 m) ; elles sont creusées de plus ou moins vastes dépression inondables où affleure la nappe d'eau douce.
- les dunes plus anciennes, plaquées sur l'ancienne falaise de craie culminant à 151 m au Mont Saint-Frieux ou pénétrant vers l'intérieur des terres et recouvrant, vers le Nord, les affleurement jurassiques du Boulonnais (placages sableux du Val d'Ecault) [système acide interne].
- la falaise d'Equihen représentant après le site du Cap Gris Nez, un des deux plus remarquables exemples, à l'échelle du littoral français, de falaise jurassique d'argiles, de marnes et de grès du Kimméridgien.
- les marais littoraux.

Vulnérabilité
: L'état de conservation des nombreux habitats relevant de la directive est très variable suivant le site considéré et au sein de chaque système.

En effet, malgré les mesures de protection et de gestion existant sur plusieurs espaces de ce vaste ensemble, les pressions humaines et touristiques demeurent très fortes et certaines pratiques ou des aménagements anciens, actuels, en cours ou en projet risquent d'altérer de manière durable, voire de faire disparaître définitivement certains habitats de grande valeur patrimoniale relevant de l'annexe I de la directive :

- végétations hygrophiles oligotrophes de l'hygrosère dunaire dont la diversité et l'originalité sont étroitement dépendantes du niveau et de la qualité des eaux de la nappe phréatique superficielle et/ou de la craie ;
- pelouses dunaires sensibles au piétinement dont le maintien et l'extension sont liés au blocage de la dynamique dunaire (pression biotique, rajeunissement des dunes) ;

- dunes anciennes dont l'enrésinement et les boisements artificiels s'opposent à l'expression de la dynamique naturelle et à la maturation de systèmes forestiers nord-atlantiques sur sables très originaux et rarissimes en Europe ;
- forêts alluviales et tourbières boisées nécessitant une gestion conservatoire avec préservation de la qualité et de l'intensité des écoulements superficiels (substrats hygromorphes en permanence)...

4.2 Qualité et importance

Ce site littoral rassemble différentes unités écologiques majeures des côtes de la Manche Orientale dont la continuité spatiale et la complémentarité fonctionnelle nécessitent de réunir ces différents espaces naturels en un vaste éco-complexe littoral qu'il conviendra de préserver et de gérer dans toute sa diversité et son originalité :

- l'estuaire de la Canche ; c'est le seul estuaire de type picard ayant conservé une rive nord, "le musoir", indemne de tout endiguement et altération notable.
Cependant, les seuls habitats aujourd'hui proposés correspondant à la réserve naturelle de la baie de Canche ne sont pas significatifs des autres espaces adjacents en ce qui concerne les habitats halophiles et saumâtres.

- les dunes médiévales et contemporaines récentes ; les dépression inondables où affleure la nappe d'eau douce sont, pour certaines, alimentées par des sources de la nappe de la craie donnant naissance à divers ruisseaux.
L'hygrosère dunaire nord-atlantique (prairies, roselières et cariçaies en particulier) et la xérosère des côtes de la Manche Orientale trouvent ici une bonne expression , même si les enrésinements et les plantations obèrent partiellement la maturation et l'extension spatiale de certaines végétations potentielles (forêts dunaires mésophiles à xérophiles en particulier) et certains habitats demeurent sous représentés du fait de l'incohérence écologique et fonctionnelle du périmètre actuellement proposé.

- les dunes plus anciennes, plaquées sur l'ancienne falaise de craie [système calcarifère] ou pénétrant vers l'intérieur des terres et recouvrant, vers le Nord, les affleurement jurassiques du Boulonnais (placages sableux du Val d'Ecault) [système acide interne].
Ces deux systèmes dunaires, rarissimes à l'échelle européenne, abritent certains habitats parmi les plus précieux et les plus originaux des habitats des xérosères dunaires herbacées nord-atlantiques, mais le découpage actuel des zones proposées ne permet pas une prise en compte satisfaisante de ces différents habitats.

- les falaises du Cap d'Alprech appartenant au deuxième plus remarquable exemple, à l'échelle du littoral français, de falaise jurassique d'argiles, de marnes et de grès du Kimméridgien (après le site du Cap Gris-Nez) hébergeant une mosaïque de pelouses aérohalines et de bas-marais suspendus typique du système des falaises gréseuses nord-atlantiques, ces végétations n'étant prises que partiellement en compte dans la zone proposée

- la Forêt domaniale d'Hardelot et les végétations alluviales du Ruisseau de la Becque (Forêt domaniale d'Écault) et du Ruisseau de la Marenne (marais tourbeux en amont de l'étang de la Claire Eau), dont les habitats assurent la continuité entre le système forestier dunaire interne et les divers systèmes forestiers et associés typiques des affleurements de sables, d'argiles et de marnes caractérisant le bas-Boulonnais.
Dans un contexte géologique, géomorphologique et édaphique aussi complexe, le maintien de nombreuses communautés forestières et périforestières particulièrement originales ne peut qu'accentuer l'intérêt biologique et écologique de cet ensemble au caractère atlantique renforcé par sa situation littorale. À cet égard, la présence de plusieurs habitats relevant de la Directive, ou considérés comme rares et menacés à l'échelle nationale, est à souligner car elle accroît la valeur patrimoniale globale de l'ensemble du site proposé au titre du réseau Natura 2000 : forêts alluviales riveraines atlantiques à Frêne commun et Laîche espacée (Carici remotae-Fraxinetum excelsioris) [code Natura 2000 : 91E0], sous différentes sous-associations liées aux nombreux ruisseaux et vallons disséquant le massif, forêts hygrophiles à Frêne commun et Laîche pendante sur marnes suintantes de certains versants (Carici pendulae-Fraxinetum excelsioris ass. nov.) [code Natura 2000 : 91E0], moliniaies et bas-marais acidiclines des layons herbeux inondables et d'une partie du système alluvial de la Marenne (en lisière forestière) avec Bas-marais à Jonc à fleurs aiguës et Molinie bleue (Junco acutiflori-Molinietum coeruleae), Gazon amphibie à Laîche déprimée et Agrostis des chiens (Carici demissae-Agrostietum caninae) [code Natura 2000 : 37.312]
, Aulnaie tourbeuse atlantique à sphaignes et/ou Osmonde royale (Sphagno palustris-Alnetum glutinosae) [code Natura 2000 : 91D1]

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
H	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
H	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	K01.01	Erosion		I
M	K01.02	Envasement		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	11 %
Etablissement public	71 %
Domaine communal	3 %

Domaine public de l'état	12 %
Domaine public maritime	3 %

4.5 Documentation

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS
2001. - Dunes de Mayville (le Touquet, Pas-de-Calais)- Plan de gestion 2001 -
2005 Pour le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 1 vol.,
pp 1-285 + Annexes. .
DUHAMEL, F. & RAEVEL, P. 1992. - Expertise écologique des espaces dunaires concernés par le projet de création d'un troisième golf dans les dunes de
Mayville-le Touquet -
Pour Le Touquet Syndicate Ltd, 2 vol., a : pp 1-153 ; b : pp 154-202 + Annexes. Bailleul.
BEDOUET, F. 2005. - Diagnostic phytoc#notique de 29 pannes dunaires de la CRP570 Baie de Canche- Pour le Conseil Général du Pas-de-Calais, 1 Vol., pp 1-115 +annexes. Bailleul.
BRABANT, H. & FROCAUT, G. 1997. - Evaluation du plan de gestion des dunes AME1171 d'Ecault- (Terrain propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral sur les communes de Saint-Etienne-Au-Mont et d'Equihen) 1992-1996 1 vol., pp 1-33. .
BRABANT, H., LECLET, N., SAUVAGE, P. & TERRASSE, G. 1992. - Plan de L5762 gestion de la réserve naturelle de la baie de Canche- Pour le Conseil Général du Pas-de-Calais, 1 vol., pp 1-106 + Annexes. Wimereux
CUCHERAT, X. & TERRASSE, G. 2002. - Contribution à la connaissance des R60.35(3):121 mollusques continentaux de la Réserve Naturelle de la Baie de Canche (Pas-de-Calais)- Le Héron, 35(3) : 121-126. .
DUHAMEL, F. 2006. - Assistance scientifique et technique pour l'élaboration du CRP623 plan de gestion 2006-2010 de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Canche (Communes d'Étaples et de Camiers, département du Pas-de-Calais)- 1 vol., 14 pages. Bailleul.
GÉHU, J.-M. 1975. - Aspects phytogéographiques de la Baie de Canche- Travaux R235.3:63/g842 et Recherches du Laboratoire de géographie rurale de Lille, Spécial Pays de Montreuil, Cahier n° 3 : 63-85. Villeneuve d'Ascq
GHESTEM, A. 1965-1966. - Etude des prés salés de la baie de Canche en relation g72 avec les caractéristiques physico-chimiques, biochimiques et microbiologiques des sédiments- I) Texte Thèse pour l'obtention du Diplôme de Doctorat d'Etat en Pharmacie, Année scolaire 1965-1966, Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Lille, 1 vol. manuscrit, pp 1-134. .
GHESTEM, A. 1972. - Essai de synthèse des végétations halophiles de la baie de R22(1):1 la Canche 62 - France- Documents Phytosociologiques, Fascicule 1 : 1-33 + 1 tableau h.t.. Bailleul.
BELLENFANT, S. 2000. - Étude des habitats et de la flore des dunes d'Écault à CRP301 Saint-Étienne-au-Mont (Pas-de-Calais)- Propositions de restauration et de gestion Pour le Conseil Général du Pas-de-Calais, 1 vol., pp 1-58 + Annexes (1 résumé de l'étude h.t.). Bailleul.
BELLENFANT, S et DUHAMEL, F.. 1998. - Le Mont Saint-Frieux à Neufchâtel-Hardelot. CRP260 Relevés des douze "surfaces d'essai" et bilan écologique. Propositions de gestion et de suivi- Pour le Conseil Général du Pas-de-Calais, 1 vol., pp 1-92 + Annexes (1 résumé de l'étude en h.t.). Baill
BLANCHARD, F. 1995. - Expertise phytoécologique du Val d'Écault- Description CRP143 et cartographie des habitats du site des "Fougères" Pour le Conseil Général du Pas-de-Calais, 1 vol., pp 1-57 + Annexes + 1 carte h.t.. Bailleul.
BRABANT, H. & FROCAUT, G. 1997. - Plan de gestion 1998-2002 des terrains du AME1170<2vConservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres "Les dunes d'Ecault"- 2 vol., a : 1-77 ; b : 1-17. .
DESFOSSEZ, P. & BRABANT, H. 1992. - Dunes d'Écault (Commune de L5947<3vSaint-Etienne-au-Mont). Plan de gestion 1992-1996- Pour Espace Naturel Régional, le Département du Pas-de-Calais et le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 3 vol., a : pp 1-98 ; b : 16 pages ; c : non paginé.
GÉHU, J.-M. 1990. - Diagnostic actualisé de la valeur biologique du pré communal CRP36 d'Ecault - Pour la Région Nord/ Pas-de-Calais, 1 vol., pp 1-79. Bailleul
VAN GENDEREN, J., TEN HAAF, C., BAKKER, T. & NIENHUIS, P. 1988-1989. - L5444.b(b) Les dunes du Mt. St. Frieux- Plan d'aménagement et de gestion. Suppléments Pour Espace Naturel Régional, 1 vol., pp 1-95. Alkmaar.
VAN GENDEREN, J., TEN HAAF, C., BAKKER, T. & NIENHUIS, P. 1988-1989. - L5444.b(a) Les dunes du Mt. St. Frieux- Plan d'aménagement et de gestion Pour Espace Naturel Régional, 1 vol., pp 1-150. Alkmaar.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	86 %
13	Terrain acquis par un département	4 %
36	Réserve naturelle nationale	35 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	3 %
80	Parc naturel régional	62 %
21	Forêt domaniale	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	MONT SAINT-FRIEUX	+	36%
11	LES GARENNES DE LORNEL	+	34%
11	ECAULT	+	11%
36	Baie de Canche	+	35%
80	NORD PAS DE CALAIS	*	62%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : EDEN 62
Adresse : 2, rue Claude BP 113 62240 Desvres
Courriel : contact@eden62.fr
Organisation : Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale
Adresse : Manoir du Huisbois 62142 Le Wast
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?DOCOB-site-Natura-2000-NPC-07-FR3100480

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Plans de gestion écologique existants ou en cours de révision.
Réserve naturelle de la baie de Canche.
Dunes du mont Saint Frieux.
Garennes et val d'Ecault.